

INVITATION

Construire en préservant les sols

Comment appliquer concrètement et efficacement les mesures de protection des sols sur les chantiers ?

Madame, Monsieur,



Quand on parle de protection des sols sur les chantiers, nous vient instantanément le cliché de l'entrepreneur «bétonneur», peu soucieux des milliers de cubatures de terre qu'il décape ou excave.

De l'autre, subsiste l'image du pédologue «écologiste», se battant sans pitié aucune pour faire appliquer la loi sur la

protection de l'environnement, afin d'en sauvegarder la fertilité.

Et si on dépassait ces clivages ? Qu'on s'écouterait un peu ? Que les entrepreneurs s'informent sur la structure, les fonctions et la vulnérabilité du sol ? Et qu'ouvrant leurs oreilles à leur tour, les experts environnementaux se rendraient compte des contraintes contraignantes des professionnels du bâtiment ? Qu'on discutait enfin de l'application de ces mesures de protection sur le terrain ?

Dans cette optique d'échange, nous vous invitons à participer à notre prochain forum sur ce sujet d'importance pour vos métiers:

Judi 21 mai

de 10h30 à 12h00

Aula de l'Ecole de la construction —Tolochenaz

AU PROGRAMME

10h30 Accueil

10h35 Exposés

Introduction — L'entrepreneur et la contrainte de la protection des sols
Philippe Musitelli, Président du Groupe vaudois des entreprises de maçonnerie et génie civil

Situation générale et application des directives
François Fullemann, Direction Générale de l'environnement, Canton de Vaud

11h15 Débat

12h00 Apéritif dinatoire

Nous souhaitons vivement pouvoir compter sur votre présence le 21 mai, car vos questions et votre expérience contribueront à enrichir le débat.

Merci de vous inscrire jusqu'au lundi 18 mai en cliquant sur ce [lien](#) ou en nous écrivant un mail à communication@fve.ch.

Au plaisir de vous rencontrer à Tolochenaz prochainement!

Fédération vaudoise des entrepreneurs